

**CTSD du 29 janvier 2015.**  
**Préparation de rentrée 2015 des collèges de Haute-Saône.**



**Déclaration préalable de la section départementale du  
SNES-FSU.**

Après les tragiques événements des 7 et 8 janvier 2015, l'Éducation nationale a demandé à ses enseignants de monter au front pour défendre les libertés et les principes démocratiques.

Malgré les difficultés et l'absence de recul, ces derniers ont accompli leur devoir avec dignité et abnégation, recevant parfois peu de soutien de leur hiérarchie.

Les incidents qui ont eu lieu dans certains établissements scolaires à cette occasion ont jeté une lumière crue sur les difficultés de l'École et de ses personnels face au contexte socio-économique, les établissements scolaires n'étant pas des sanctuaires coupées de la société. S'en est suivi un débat sur le rôle et la place de l'école où responsables politiques, penseurs médiatiques et journalistes ont usé de grands mots et appelé l'École à jouer son rôle.

A la suite de ces débats, notre ministre et le président sont intervenus pour annoncer un certain nombre de mesures qui, si elles ne sont pas dénuées de bonnes intentions, laissent parfois dubitatifs ceux qui sont sur le terrain tous les jours et dont font partie les enseignants haut-saônois.

Comment pourrait-il en être autrement quand après tous les discours sur l'importance de l'École, ils apprendront que la rentrée 2015 se fera une fois encore avec moins de moyens : 16, 2 ETP et 12 divisions de moins dans les collèges ?

Cette véritable saignée s'ajoute à celles des années précédentes et ne peut en aucun cas être justifiée par la baisse des effectifs qui, si elle est une réalité, demeure encore loin de vider les collèges de Haute-Saône de leurs élèves. Le nécessaire effort budgétaire ne peut également justifier cette forte baisse de moyens au moment même où l'actualité a montré le rôle crucial de l'École.

Comme les années précédentes, cette nouvelle baisse de la DGH départementale aura des effets très négatifs sur le terrain :

- dégradation des conditions d'enseignement et hausse des effectifs par classe.
- suppression de postes et diminution du taux d'encadrement des élèves.
- dégradation des conditions de travail des enseignants et augmentation des postes partagés déjà nombreux dans notre département.

Concernant le volume de la DGH départementale, vous vous retrancherez sans doute derrière le Rectorat comme vous l'avez fait les années précédentes. Soit !

Il appartient néanmoins à cette instance paritaire départementale d'examiner concrètement la situation des collèges haut-saônois. Nous avons donc un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes concernant les conséquences de cette nouvelle baisse de moyens. Nous espérons que vos services pourront y apporter des réponses concrètes et précises.

snes70@besancon.snes.edu